

# “Regards



# sur May”

## S O M M A I R E

LE MOT DU MAIRE .....	2
INFORMATIONS MAIRIE	
Etat civil .....	2
Recensement .....	2
Nouveaux arrivants .....	2
Horaires des travaux (bricolage, jardinage...) .....	2
La boîte aux lettres du Père Noël.....	2
Suivre les informations locales .....	2
Coordonnées et horaires .....	3
A vos agendas .....	3
Site internet de la commune .....	3
Collecte des déchets en 2022 .....	3
Restauration scolaire .....	4
Départ à la retraite .....	4
PanneauPocket .....	5
ENFANCE - SCOLARITÉ	
Les petits Mahouyots .....	5
Ecole du Mail Fleuri .....	6
Les parents élus .....	6
Accueil périscolaire .....	6
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
Association familiale et rurale (bibliothèque) .....	7
Football-Club de May .....	7
Club de la détente .....	7
Atelier créatif du Multien .....	7
CULTURE, ART et SPECTACLE	
La Compagnie des Épices.....	8
NUMÉROS UTILES .....	8

## LE MOT DU MAIRE

Chères Mahouyottes et chers Mahouyots,

« Pour la commune, la période estivale a démarré dans la tourmente suite aux orages des 19 et 20 juin. Des dégâts importants ont été constatés sur le mur d'enceinte de l'école.

Après déclaration à l'assurance, puis passage d'un expert, la municipalité est informée fin août de la prise en charge des travaux de remise en état pour un montant de 39894 euros. Néanmoins, afin d'éviter le même problème dans le futur, la commune prévoit des travaux de drainage dont le montant est de 4800 euros. Concernant ces derniers, je m'efforce d'obtenir des subventions.

Informations liées aux travaux :

- pour la réfection de la route de Marnoue-la-Poterie entre le pont du canal et le passage à niveau, les subventions ont été accordées et la chaussée va être refaite prochainement ;
- la route départementale venant de Lizy-sur-Ourcq (Echampeu) à l'entrée de May sera aussi refaite au frais du département. La commune s'est vue accorder une subvention afin de réaliser un aménagement pour la giration des bus. L'opération du département et celle de la commune seront réalisées conjointement.

Avec la commission des travaux, nous allons réfléchir aux futurs chantiers à mettre en œuvre sur l'année 2022, voire au-delà. La liste est longue !

Septembre aura été une fois de plus synonyme de rentrée scolaire. Les enfants ont repris le chemin de l'école avec les enseignants ainsi qu'une nouvelle directrice d'école en la personne de M<sup>me</sup> Hélène Allembach à qui je souhaite une bonne réussite dans ses fonctions.

Ensemble, ayons le sens du civisme. Soyons respectueux des limitations de vitesse. Tenons compte des stationnements gênants voire dangereux même si la signalisation horizontale et verticale, à l'heure actuelle, est parfois absente. Défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, et enfin respectons la tranquillité de nos voisins.

Soyons les artisans du bien vivre dans notre beau village. »

Avec tous mes dévouements,

Respectueusement, votre maire

Gilles Colmant

## INFORMATIONS MAIRIE

### ETAT CIVIL

#### Naissances :

Luka BOULESTEIX BUSSON, né le 27 avril 2021

Laïah MELIN BEN KHALED, née le 5 mai 2021

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits Mahouyots !

#### Décès :

Jean-Pierre PRATA, 68 ans

Joël SZMAJA, 68 ans

Gérard MALATESTA

### RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est **obligatoire**. Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité française, sont priés de se faire recenser en mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

### NOUVEAUX ARRIVANTS À MAY-EN-MULTIEN

Vous venez d'emménager sur la commune de May-en-Multien, pensez à venir vous présenter en mairie et à vous inscrire sur les listes électorales.

### HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie...) s'effectuent :

- Jours ouvrés : de 7 h à 20 h
- Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



### LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL FAIT SON RETOUR !



Le Père Noël déposera sa boîte devant la mairie du lundi 8 novembre au 12 décembre 2021. Il attend avec impatience de recevoir les petits courriers et dessins de tous les enfants de May et d'ailleurs ! Alors à vos crayons les enfants...

### SUIVRE LES INFORMATIONS LOCALES

La mairie de May-en-Multien a sa propre page Facebook : **Mairie May en Multien**. Pour suivre les informations du village, n'hésitez pas à "aimer la page" !

## COORDONNÉES ET HORAIRES

**Mairie** - 4, place de la Mairie, 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

Fax : 01 60 01 18 15

www.may-en-multien.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi 15 h - 18 h

Mardi 15 h - 18 h

Mercredi Fermée

Jeudi 15 h - 18 h

Les élus reçoivent sur RDV de 18 h à 19 h 30

Vendredi 13 h - 16 h

Samedi 9 h - 12 h (premier samedi du mois)

**Ecole du Mail Fleuri** Tél. : 01 60 01 10 08

**Bureau de Poste** Tél. : 01 60 01 66 04

### Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 15 h 45 - 18 h 30

Samedi : 9 h - 11 h 45

Fermé le mercredi

**Bibliothèque de May-en-Multien**

### Horaires d'ouverture :

Mercredi 16 h - 18 h 30

Samedi 11 h - 12 h 30

## A VOS AGENDAS

- **Samedi 11 décembre 2021** : remise des cadeaux, bons d'achats pour les enfants et des colis pour nos anciens, au sein de la salle des associations de 10 h à 12 h 30. Cette année encore, il n'y aura pas de spectacle et de goûter pour nos enfants. Ils seront invités à venir récupérer leur cadeau (de la naissance à 5 ans) et leur bon d'achat (de 6 ans à 12 ans inclus). Pour nos anciens, le repas et le spectacle ne seront pas honorés, mais ils sont également conviés à retirer leur colis de fêtes de Noël. Pour amener un peu de festivités, notre village sera décoré de sapins aux couleurs de Noël.
- **Du 20 janvier au 19 février 2022** : le recensement de la population se déroulera sur la commune. Les agents recenseurs seront Sarah et Stéphanie BOUKADI.
- **Dimanches 10 et 24 avril 2022** : élections présidentielles.
- **Dimanches 12 et 19 juin 2022** : élections législatives.

## WWW.MAY-EN-MULTIEN.FR

Depuis janvier 2021, grâce aux travaux de modernisation menés par le département de Seine-et-Marne et à l'engagement des membres du conseil municipal, le site internet de la commune se présente à vous avec une nouvelle interface et un fonctionnement adaptatif (PC, tablette, smartphone). Le site vous permet notamment d'obtenir des informations

concernant le fonctionnement de la mairie, les services de la petite enfance, les modalités d'inscription à la cantine et au périscolaire, la description des principales formalités administratives, l'accès aux comptes-rendus des conseils municipaux, la consultation des documents liés au PLU ou pour les curieux, lire (ou relire) les anciens numéros du journal de la commune (Regards sur May)...

Le contenu est toujours en cours de mise à jour. N'hésitez pas à nous remonter vos remarques, elles seront précieuses !



## COVALTRI 77

La commune a rejoint le syndicat mixte COVALTRI 77 (site internet : [www.covaltri77.fr](http://www.covaltri77.fr)) pour la collecte des déchets en 2022. De nouveaux bacs seront distribués au cours du premier trimestre 2022. Le ramassage des déchets verts fera également son retour du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre.

Une enquête débutera dès novembre jusque fin décembre afin d'estimer les besoins en bacs par foyer. Il est donc impératif de répondre à cette enquête pour la dotation !



**Ordures ménagères**

**DÉCHETS ACCEPTÉS DANS VOS TROIS NOUVEAUX BACS**

- ❖ Les produits utilisés et jetables non recyclables : essuie-tout, coton, couches, etc. ;
- ❖ Les films plastiques alimentaires.



**Emballages**

- ❖ Emballages en plastique : bouteilles, flacons, bidons, tubes en plastique, sacs, sachets et films, pots, boîtes, barquettes et polystyrène ;
- ❖ Emballages en métal : conserves, aérosols, canettes, capsules de café, tubes, plaquettes de médicaments, gourdes, opercules et les sachets ;
- ❖ Cartons et briques alimentaires : petits cartons vides, barquettes alimentaires ;
- ❖ Papiers : tous les papiers de lecture et d'écriture.



**Déchets végétaux**

**! NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE**

- ❖ Les tontes ;
- ❖ Les tailles ;
- ❖ Les feuilles.

**Du 1er avril au 30 novembre.**

[www.covaltri77.fr](http://www.covaltri77.fr)

## RESTAURATION SCOLAIRE Protocole sanitaire niveau 1

Le protocole sanitaire pour l'année scolaire 2021-2022 comporte quatre niveaux qui permettent d'appliquer les mesures sanitaires en fonction de la situation épidémique. Le protocole sanitaire de niveau 1 est appliqué depuis le 18 octobre à l'école, à la cantine et à l'accueil périscolaire. De ce fait, le port du masque n'est donc plus obligatoire en intérieur pour les enfants mais il le reste pour l'ensemble des personnels. La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est plus obligatoire.

A la cantine, les enfants sont toutefois accueillis suivant deux services : les PS/MS/GS/CP déjeunent entre 11 h 45 et 12 h 30, les CE/CM de 12 h 30 à 13 h 15 ce qui limite le brassage d'un trop grand nombre d'enfants.

Conformément au niveau 1, les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves. Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont essentiels afin de poursuivre la lutte contre la propagation du virus : au moins une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, à minima après chaque service. Les mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains sont maintenues. Les interdictions et les protocoles sanitaires s'assouplissent mais restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières. Prenez soin de vous et de vos proches.

Francine THIERY



### INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000  
(appel gratuit)



## Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

## DÉPART À LA RETRAITE

Après 21 ans de dévouement au sein de la commune, **Maria Mulot** a fait valoir ses droits à la retraite.

Je voudrais au nom de la municipalité saluer tout le travail réalisé au sein de notre mairie. C'est avec beaucoup de professionnalisme, de rigueur et de sérieux qu'elle accomplissait son travail. Elle avait le sens du service public et se rendait toujours disponible, toujours prête à rendre service, avec pourtant des journées chargées et de longues amplitudes horaires. Je la remercie également de son implication auprès des enfants pendant le service de la restauration scolaire. Très appréciée des petits, elle assurait le service, l'encadrement et l'animation avec gentillesse, patience et bienveillance.

Il est certain que Maria laissera aux élus, aux enseignantes, aux enfants et aux habitants de May un excellent souvenir.

Nous lui souhaitons une très bonne et heureuse retraite avec de nouvelles aventures remplies de bonheur et de joie.

### Bienvenue à Karine Moutaouakil

Suite au départ à la retraite de Maria Mulot, nous sommes très heureux d'accueillir Karine Moutaouakil qui a rejoint l'équipe du service de la Petite Enfance de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

Francine THIERY

## PANNEAUPOCKET

La Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq permet aujourd'hui à la mairie de May-en-Multien de se rapprocher encore plus de ses habitants en offrant l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune :

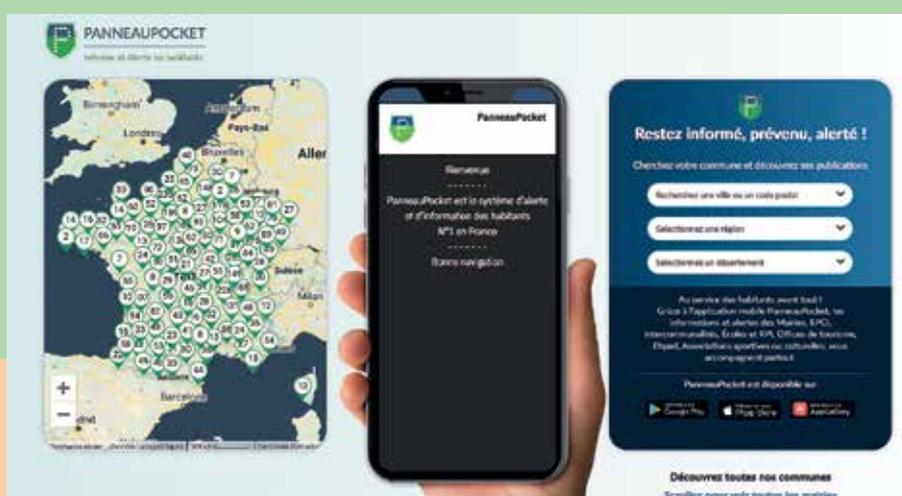
- alertes et arrêtés de la préfecture ;
- alertes météo ;
- coupures réseau ;
- travaux ;

- conseil municipaux ;
- événements de la vie quotidienne et manifestations...

Depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com), afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.



## PETITE ENFANCE

### LES PETITS MAHOUYOTS

*L'équipe pédagogique de la micro-crèche propose des activités variées et adaptées aux enfants de 0 à 3 ans.*

*Champignons en peinture, écureuils en collage de crépon et feuilles en peinture gonflante : c'est l'automne !*



*Coquinou et Croquette sont nos lapins béliers. Arrivés en mai, ils participent activement aux activités extérieures !*



***A bientôt pour de nouvelles aventures !***

L'association Graines de nos villages (loi 1901) a créé et gère les micro-crèches de May-en-Multien et de Puisieux.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h à 19 h et accueillent tous les enfants de 3 mois à leur entrée à l'école, en halte-garderie ou en accueil régulier. Renseignez-vous au 01 64 34 12 49.

## ÉCOLE DU MAIL FLEURI

- A ce jour, l'école compte 92 élèves répartis en 4 classes :
- 6 PS + 10 MS = 16 PS/MS avec M<sup>me</sup> Oriane RUEDA, nommée pour l'année sur l'école ;
  - 15 GS + 9 CP = 24 GS/CP avec M<sup>me</sup> Delphine ERIAVAC ;
  - 13 CE1 + 13 CE2 = 26 CE1/CE2 avec M<sup>me</sup> Laëtitia JANIN et M<sup>me</sup> Karine LEVÉQUE ;
  - 14 CM1 + 12 CM2 = 26 CM1/CM2 avec M<sup>me</sup> Hélène ALLEMBACH et M<sup>me</sup> Marie VALLET.

M<sup>me</sup> ALLEMBACH a été désignée par l'inspecteur pour faire fonction de directrice cette année. Elle est déchargée de classe le lundi.

L'élection des parents d'élèves a eu lieu le 8 octobre. Une liste de 7 parents s'est présentée et a été élue. Il y a donc 4 parents titulaires : M<sup>me</sup> Marie-Rose CLOTAIL (maman d'Amaury en CE2), M<sup>me</sup> Priscilla DEPOSTE (maman de Nolan en CE1), M<sup>me</sup> Myriam RAIMBAULT (maman d'Abby en CE2), M<sup>me</sup> Karelle HERVIEUX (maman d'Effie en CP) et 3 parents suppléants : M<sup>me</sup> Marlène MARIONNEAU (maman de Bryan en CE2 et de Luke en MS), M<sup>me</sup> Céline DEMARLE (maman de Noah en CE2) et M<sup>me</sup> Séverine DURBET (maman de Theïlo en CM2). Merci à elles pour leur investissement. Plusieurs projets sont déjà en cours de concrétisation.

L'équipe enseignante a mis en place un ENT (espace numérique de travail) avec « Toute mon année ». C'est une application ou page internet avec laquelle les enseignantes postent différentes informations sur l'école ou la classe, ainsi que des productions ou photos. Chaque classe possède une page internet accessible après inscription grâce à un code précédemment fourni dans le cahier de correspondance. La page générale de l'école est accessible à l'adresse suivante : <https://mailfleuri.toutemonecole.fr>

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire.

*L'équipe enseignante*

## LES PARENTS ÉLUS

Chers parents,



Nous vous remercions d'avoir répondu présents lors du vote des représentants des parents d'élève. Nous tenons à remercier Lucie MANGIN pour ces 5 années en tête de liste, son engagement et son énergie. Elle a décidé de faire une pause et nous

espérons la revoir bientôt à nos côtés.

Les représentants des parents d'élève vous permettent d'être en lien avec les institutions qui prennent en charge vos enfants. Ainsi, n'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes, observations, idées de projet etc., via notre adresse mail : [parentselus.may@gmail.com](mailto:parentselus.may@gmail.com).

La pandémie a mis entre parenthèses nos projets et actions au sein de l'école. Vous n'êtes pas sans savoir que la COVID a généré du mal-être chez nos enfants (socialisation, décrochage scolaire, usage des réseaux sociaux, exposition aux écrans...).

Motivés, nous tenons à réengager des actions en lien avec l'école, le périscolaire et la mairie sur des thématiques di-

verses que nous avons abordées lors du conseil d'école du 19 octobre dernier.

Concrètement, nous espérons pouvoir sensibiliser nos enfants sur ces thématiques tout au long de l'année et organiser des manifestations lors de temps forts : marché de Noël, Carnaval, Spectacle de fin d'année, Kermesse... en respectant les mesures barrières et sous réserve des annonces gouvernementales. Tous ces projets seront réalisables sous réserve de l'accord de la mairie et du corps enseignant, du budget de l'année et de la mobilisation des parents. Ainsi, nous n'hésiterons pas à venir vers vous pour nous soutenir lors de ces actions.

A bientôt, *Les représentants des parents d'élève*  
Marie-Rose CLOTAIL, Priscilla DEPOSTE, Myriam RAIMBAULT, Karelle HERVIEUX, Marlène MARIONNEAU, Céline DEMARLE et Séverine DURBET.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



Chers parents,

Je vous rappelle le numéro de téléphone du périscolaire et l'adresse mail : 06.71.16.43.21

[Alsh.mayenmultien@leolagrange.org](mailto:Alsh.mayenmultien@leolagrange.org)

**L'application kidizz a été remise en route.**

**Regardez bien dans vos spams !**

Nous aurions besoin de :

- pots en verre tels que Nutella®, confiture...
- rouleaux papier wc et sopalin ;
- bouchons de bouteille plastique.

*L'équipe d'animation*



*Pour clôturer cette première période, le périscolaire a été attaqué par de jolies monstres.*

## ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE - BIBLIOTHÈQUE



Le nouveau logiciel de la bibliothèque vous permet de consulter notre fonds propre de livres de chez vous, réserver des livres, suggérer des achats, commenter vos lectures. Lors de votre prochain passage nous vous communiquerons l'adresse de notre site, votre identifiant et mot de passe.

Notre bibliothèque communale et scolaire propose un choix de livres pour grands et petits à consulter ou retirer lors des deux permanences hebdomadaires :

- le mercredi de 16 h à 18 h 30 ;
- le samedi de 11 h à 12 h 30.

Les adhérents peuvent emprunter 3 livres par personne pour 3 semaines maximum.

- Se renseigner pour les temps de vacances scolaires. Affichage des permanences maintenues ou supprimées devant la bibliothèque.

Adhérer à l'association, c'est montrer l'intérêt que vous portez à la bibliothèque du village et un apport financier pour l'achat de nouveautés. La prise d'adhésion valable pour 2022 peut se faire dès maintenant, elle sera valable jusqu'au 31/01/2022.

- L'adhésion donne droit aux prêts gratuits : 9 € pour une famille, 7 € pour un adulte, 2€ pour un enfant non scolarisé à May ou un adolescent, gratuité pour les enfants de l'école.

Au plaisir de vous voir bientôt à la bibliothèque pour un temps de convivialité et d'échange autour des livres !!!

A propos de la petite phrase mystérieuse (ou énigmatique ? sibylline ?) affichée devant la bibliothèque, tenez-vous au courant, la Compagnie des épices va tenter de nous faire rêver notre territoire !!!

*Les bénévoles de la bibliothèque*

## FOOTBALL CLUB DE MAY



*Chers Mahouyots et Mahouyottes,*

Une nouvelle saison commence que nous espérons amener à son terme. Le F.C.-May tient à remercier les entreprises VITRANTS électricité et LC TRADE de leur sponsoring pour les survêtements.

Cette année, nous accueillons :

- Morgane, coach : u6-u7 ;
- Frédéric et Anthony, coaches : u8-u9 ;
- David et Vincent, coaches : u10-u11.

Et notre pilier Ali BOUKADI, coach des vétérans.

Nous vous rappelons les horaires d'entraînement :

- mercredi de 17 h à 18 h 30 pour les enfants ;
- jeudi de 19 h à 21 h pour les vétérans

Lors de notre assemblée générale, le bureau a été composé comme suit :

M. CHEMINEL Frédéric, Président

M. MAGNIEZ Christophe, Vice-président  
M. GUESDON Damien, Trésorier  
M<sup>me</sup> BOUKADI Stéphanie, Secrétaire  
M. PIQUOT Joffrey, Vice-secrétaire  
M. BOUKADI Ali, Membre  
M<sup>me</sup> CLOTAIL-CHEMINEL Marie-Rose, Membre  
M<sup>me</sup> FOURMANOIR Caroline, Membre

Nous espérons cette année pouvoir reprendre nos manifestations avec un loto et des tournois enfant et vétéran.

*SPORTIVEMENT, L'équipe du F.C.-MAY*

## CLUB DE LA DÉTENTE



Enfin une bonne nouvelle, le Club reprendra ses activités à compter du jeudi 18 novembre à 14 h toujours dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

A cette occasion, nous refferons ensemble un point sur l'avenir du Club, les sorties possibles et autres manifestations tout cela accompagné d'une collation. Nous vous informons aussi que notre Club étant affilié à « Générations Mouvement » la fédération associative des clubs du troisième âge, nous devons récolter les adhésions avant la fin de l'année, cet organisme prenant dorénavant à sa charge l'émission et l'impression des cartes de membre qui seront nominatives. Le montant de la cotisation restera fixé à 16 € dont la moitié 8 € est reversé à la Fédération qui cotise pour notre compte les frais d'assurance auprès de Groupama.

Nous vous rappelons que la vocation de notre Club est d'accueillir toute personne souhaitant partager un moment de détente et de convivialité avec nous, aussi n'hésitez pas à nous rejoindre. Le Club a le plaisir de vous accueillir le jeudi à partir de 14 h dans la salle des Associations de May pour des après-midi récréatifs où les participants se retrouvent avec plaisir autour d'un goûter et de divers jeux de société.

## ATELIER CRÉATIF DU MULTIEN



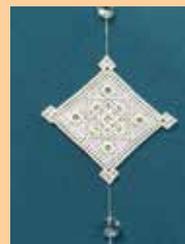
L'atelier a repris ses cours tous les mardis de 20 à 22 h.

Cette année, nous vous proposons comme activité : Macramé, confection de sacs à projets en patchwork, broderies et rubans, bijoux en perles

Miuki, broderies "jours à fils resserrés"... Toutes propositions d'activités sont les bienvenues !

Venez nous rejoindre à la salle des associations de May-en-Multien autour d'un petit café ou d'un thé.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Nadia au 06 83 56 86 52.



# CULTURE, ART et SPECTACLE

## COMPAGNIE DES ÉPICES

Depuis le 25 mai, la Communauté de communes, en partenariat avec Act'Art et la DRAC, accueille en résidence sur le Pays de l'Ourcq trois artistes : Corinne Debeaux, Nathalie Krajzik et Alain Prioul, de la Compagnie des Épices.

Cette compagnie propose une aventure humaine originale, qui s'adresse aux habitants du territoire : « RÊVEZ SON TERRITOIRE ». La mécanique est de tisser des croisements entre les récits de vie et l'imaginaire, entre des histoires traditionnelles connues de tous, sur la thématique du canal de l'Ourcq et du patrimoine culturel et fluvial de notre Pays de l'Ourcq.



Des ateliers autour du conte et du théâtre, des collectages et d'autres rencontres seront initiés. Des ardoises seront exposées et disséminées dans toutes les communes du Pays de l'Ourcq. Celles-ci seront régulièrement annotées, agrémentées de phrases poétiques, de mots collectés ou autres créations.

Retrouvez leurs actions et chroniques sur la page Facebook dédiée « RÊVEZ votre territoire » ou sur l'application Panneau Pocket « CC du Pays de l'Ourcq »



*Les bibliothécaires et habitantes de May-en-Multien sont des puits de connaissances !*

*Un thé, du chocolat noir, des cartes postales anciennes et hop ! les langues se sont déliées joyeusement, nous avons glané des anecdotes sur les us et coutumes des habitants de la commune lors de notre premier collectage en compagnie d'Anne, Caroline, Marie-Thérèse, Chantal et Julia. Merci à elles !*



## NUMÉROS UTILES

- Groupe Hospitalier Est Francilien.....	01 64 77 64 77
- Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.....	01 60 61 55 00
- Déchetterie d'Ocquerre .....	01 60 61 27 00
- ENEDIS.....	09 726 750 77
- Gendarmerie Nationale .....	17
- Service ACCES (Pyramide de Mary-sur-Marne).....	01 85 49 03 32
- Pompiers.....	18
- SAMU .....	15
- SAUR (dépannage 24 h/24) .....	01 77 78 80 08
- SMITOM du Nord Seine-et-Marne (Monthyon).....	01 60 44 40 03
- Sous-préfecture de Meaux.....	01 60 09 83 77
- Taxi.....	06 07 15 72 80
- Trésor Public de Meaux .....	01 64 35 21 46



**Directeur de la publication :** Gilles Colmant – **Réalisation :** Commission Communication – **Tirage :** 360 exemplaires  
**Dépôt légal de parution :** Regards sur May – 77145 MAY-EN-MULTIEN – Tél. : 01 60 01 74 98  
**Courriel :** mairie.may.en.multien@gmail.com